

BARÈME OFFICIEL DES HONORAIRES DE NÉGOCIATION*

Nos honoraires de négociation et de conseils sont calculés sur un pourcentage du prix de vente indiqué sur chaque type de mandat de vente ou de recherche

Jusqu'à 30 000 €	3 200 €
De 30 001 € à 50 000 €	10% TTC
De 50 001€ à 80 000 €	9.5% TTC
De 80 001 € à 100 000 €	9% TTC
De 100 001 € à 150 000 €	8.5% TTC
De 150 001 € à 200 000 €	8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	7.5% TTC
De 300 001 € à 400 000 €	7% TTC
De 400 001 € à 500 000 €	6.5% TTC
De 500 001 € à 550 000 €	6% TTC
De 550 001 € à 600 000 €	5.5% TTC
Au-delà de 600 000 €	5% TTC

Honoraires de Location*

État des lieux	3 € TTC / m ²	Charge bailleur et locataire
Visite, dossier locataire, rédaction du bail	8 € TTC / m ²	Charge bailleur et locataire

*Tarifs applicables au 01/01/2022. TVA 20%.

